europe.maregionsud.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Point d'actualité sur le Programme Opérationnel Interrégional du massif des Alpes 2014-2020 (POIA)

Rencontre du réseau Espaces valléens
7 et 8 novembre 2019

europe.maregionsud.fr

Vos interlocuteurs à la Région

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction des Affaires Européennes

Unité administrative et coordination Europe

Coordonnateur des Contrôles POIA/FSE
Karine DE GENTILE

SERVICE FEDER
Caroline FAHMY

SERVICE POIA
Alexandra BOUTIER

SERVICE FSE
Julien CHIRON

5 chargés de mission mobilisés sur l'instruction des dossiers

Sandrine GENTY, référente espaces valléens
Catherine BOUDON, référente risques
Carine CAUDRON, référente biodiversité
Christofer DOUCET CARRIERE, référent bois
Clémence GAUCHERAND

4 gestionnaires mobilisés sur la certification des dossiers

Mélanie MAREE
Sophie HOYET
Driss EL BOUCHIKHI
Cécile LUCIA

Plan de la présentation

1. **Etat d'avancement de la programmation du POIA**
2. **Appels à projets 2019**
3. **Post 2020**

1. Etat de la programmation POIA

europe.maregionsud.fr

Rappel des axes du programme

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne

Objectif Spécifique 1 : Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel

Objectif Spécifique 2 : Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines

17,81M€

4 M €

Axe 2: Structurer et consolider la filière alpine de la transformation du bois pour la construction

Objectif Spécifique 3 : Accroître l'offre certifiée du bois d'oeuvre alpin transformé localement

6 M €

Axe 3: Développer la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels

Objectif Spécifique 4 : Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif

5 M €

europe.maregionsud.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BILAN DOSSIERS DEPOSES

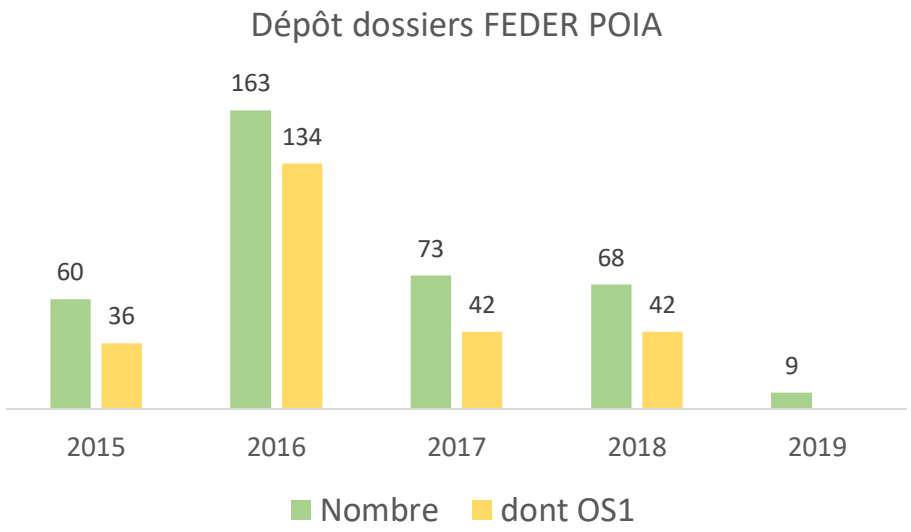

Depuis le lancement du programme:

- ➔ **373 dossiers déposés**, pour un montant FEDER de 44,51 M€
- ➔ Dont **254 dossiers sur l'axe 1 OS1** « Accroitre la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel » pour un montant FEDER de 26,99 M€

Données 2019 non complètes (appels en cours)

	Dépôts 2015	Dépôts 2016	Dépôts 2017	Dépôts 2018	Dépôts 2019	TOTAL
Nombre	60	163	73	68	9	**373**
dont OS1	36	134	42	42		**254**
Montant FEDER	6 955 675,06 €	17 013 416,31 €	10 549 912,55 €	8 957 746,00 €	1 034 889,00 €	**44 511 638,92 €**
dont OS1	2 568 923,91 €	13 703 054,37 €	5 819 568,79 €	4 899 126,52 €		**26 990 673,59 €**

europe.maregionsud.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ETAT DE LA PROGRAMMATION

Dossiers programmés au 31 octobre 2019 (hors AT)

	Programmés	
Axes	**Nombre de Dossiers**	**Montant FEDER**
Axe 1 OS1	150	13 931 931 €
Axe 1 OS 2	22	3 290 201 €
Axe 2 OS3	33	4 832 756 €
Axe 3 OS4	20	3 028 420 €
Total général	**225**	**25 083 308 €**

Taux de programmation d'enveloppe FEDER:
POIA: **76%** / OS1: 78%

- ➔ **225 dossiers programmés**, pour **25M€ de FEDER**
- ➔ **Dont 172 dossiers sur l'axe 1 (17,22M€ FEDER), et notamment 150 dossiers sur OS1 «** Accroitre la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel » pour **13,9M€** de **FEDER**
- ➔ **Montant moyen Axe 1 OS1: 92 880€** (global POIA: 111 481€)
- ➔ 83 dossiers abandonnés, inéligibles ou refusés
- ➔ 59 dossiers restent à instruire

ETAT DE LA CERTIFICATION

Depuis fin 2016, **129 dossiers certifiés et remboursés par la Commission Européenne pour 15M€ de coût total.**

Appel de fonds de décembre 2019 (en cours) : 37 dossiers transmis à l'AC pour **9M€ complémentaires.**

Dégagement d'office évité.

Taux de certification potentiel fin 2019 : **35%**

2. Appels à projets 2019

europe.maregionsud.fr

Appels à projets 2019

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel clôturé

Axe 2 OS 3 « Accroître l'offre certifiée du bois d'œuvre alpin transformé localement »

Clos le 31 octobre 2019

9 projets déposés

1,034 K€ FEDER demandés

Enveloppe ouverte : 1 M €

Instruction 2019 / 2020

Appels ouverts

Axe 1 « Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne »

OS 2 « Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines »

Clôture le 14 février 2020

Enveloppe indicative: 600 K€

OS 1 « Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de montagne»

Clôture le 31 mars 2020

Enveloppe indicative : 1,4 M€

europe.maregionsud.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AAP 2019 - Axe 1 OS1

Eléments de contexte :

- Réaffectation de la réserve de performance de l'OS 4 sur l'axe 1 OS1 et reliquat d'enveloppe FEDER
- Discussion Post 2020 sur le maintien programme interrégional
- Conclusions des travaux menés dans le cadre du réseau des espaces valléens (plus value travail interrégional et volonté de travailler plus en inter-espaces valléens)

=> **Lancement de 2 AAP pour l'axe 1 Objectif spécifique 1** « Accroitre la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et Culturel » :

- ➔ Actions interrégionales
- ➔ Actions inter-espaces valleens et actions espaces valleens

europe.maregionsud.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AAP 2019

Appel à projets «Action interrégionales»

POIA FEDER – OS 1

OBJECTIFS

renforcement de l'attractivité du patrimoine naturel et culturel alpin par l'accroissement de la fréquentation des sites et infrastructures de découverte de la montagne (en dehors de la période hivernale)

ELIGIBILITÉ THÉMATIQUE

- impact structurant sur le développement touristique estival
- protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel alpin en vue d'accroitre la fréquentation du massif hors période hivernale
- ambition et une portée de dimension interrégionale sur le territoire du massif alpin français

TYPES D'ACTIONS CIBLÉS

Actions conduites à une échelle interrégionale dans le cadre des Alpes françaises

1. **actions de mise en réseau et de mutualisation à l'échelle alpine** des stratégies et initiatives locales de valorisation des ressources naturelles et culturelles de montagne
2. **actions de sensibilisation et d'éducation des populations aux patrimoines naturels et culturels de la montagne**
3. **actions des réseaux interrégionaux pour la promotion de l'itinérance et de la découverte du patrimoine naturel et culturel des Alpes**

ENVELOPPE OUVERTE : 800 K€ POIA FEDER

europe.maregionsud.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AAP 2019

Appel à projets «Actions inter-espaces valléens et actions espaces valléens »

POIA FEDER – OS 1

OBJECTIFS

valorisation et le renforcement de l'attractivité du patrimoine naturel et culturel alpin par l'accroissement de la fréquentation des sites et infrastructures de découverte de la montagne (hors période hivernale) et la contribution à l'augmentation du nombre de nuitées touristiques estivales sur le territoire du Massif

ELIGIBILITÉ THÉMATIQUE

- ➔ approuvés par le comité de pilotage EV
- ➔ l'objectif premier vise la découverte estivale du patrimoine naturel et culturel alpin

TYPES D'ACTIONS CIBLÉS

1. **actions inter espaces valléens**
2. **actions des espaces valléens**

Le POIA pourra ainsi être mobilisé pour :

- ➔ **projets de coopération innovants**, des actions de mutualisation, réflexion, ingénierie autour des enjeux de la diversification touristique
- ➔ **investissements pour la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel :** aménagement matériel de sites et d'infrastructures de découverte (construction, rénovation, restauration, équipement, signalétique…)
- ➔ **actions en matière de développement des activités de loisirs et de valorisation et découverte des identités et savoir-faire locaux**

ENVELOPPE OUVERTE : 600 K€ POIA FEDER

europe.maregionsud.fr

AAP 2019 - Axe 1 OS 1

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Bénéficiaires éligibles	Collectivités et établissements publics, syndicats mixtes, associations, structures de réseaux, entreprises propriétaires d'infrastructures de découverte patrimoniale… ***montage de projets multi-partenariaux avec chef de file admis uniquement pour les actions interrégionales et interEV***
Eligibilité géographique	Massif des Alpes ou à défaut, produire leurs effets dans le massif alpins sur les deux régions
Dépenses éligibles	Frais de personnel dédié au projet (personnel à minima à 10% de leur temps de travail), prestations, externes, investissements matériels et immatériels, etc.
Éligibilité temporelle	Durée de réalisation maximale : 36 mois sans aller au-delà du 31/12/2022 pour la **réalisation physique du projet** Projet non achevé à la date de demande d'aide Dépenses réalisées et acquittées avant le dépôt éligibles sous conditions et non systématiques

europe.maregionsud.fr

AAP 2019 - Axe 1 OS 1

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Montant plancher	**50 000 euros de FEDER / Pas d'avance**
Taux d'intervention FEDER	**Actions interrégionales** maximum de 80% du coût total éligible / minimum 60% du coût total éligible **Actions inter-espaces valléens** maximum de 80% du coût total éligible / minimum 60% du coût total éligible **Actions espaces valléens** maximum de 60% du coût total éligible / minimum 40% du coût total éligible
Modalités de sélection	**Ordre de priorisation** de l'ouverture instruction et attribution des enveloppes (enveloppe FEDER disponible ajustée au fil de l'instruction et programmation des dossiers) par type d'actions : 1. action interrégionales 2. actions inter-espaces valléens 3. actions espaces valléens
	critères de sélection permettent de classer les candidatures au regard de la note obtenue (*cf grille d'évaluation*) - note inférieure à 10/20 ou présentant une note éliminatoire sur un bloc ne sera pas retenue, dossier note supérieure à 10 classés en fonction de leur note.

europe.maregionsud.fr

AAP 2019

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

http://europe.maregionsud.fr/

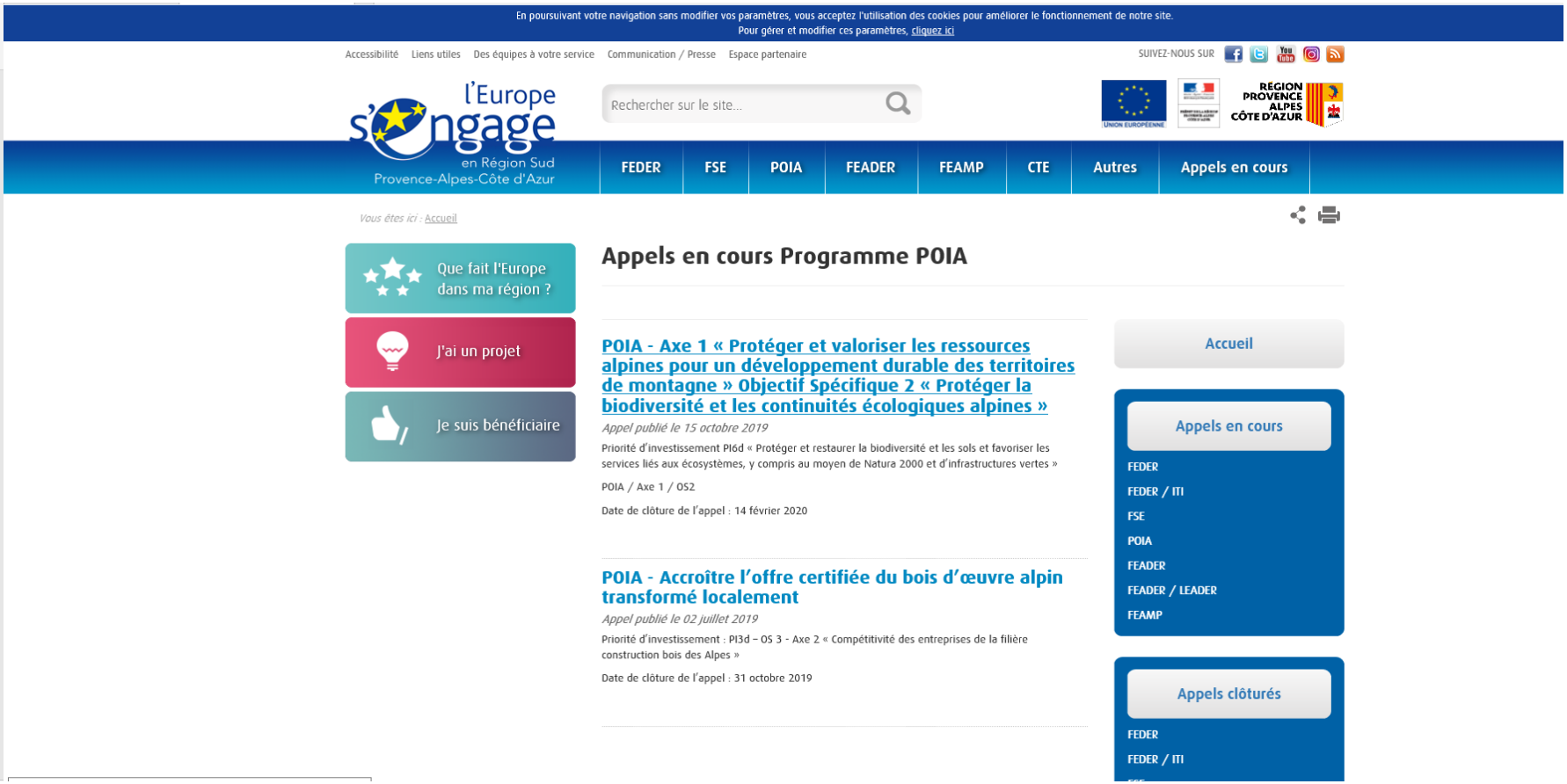

europe.maregionsud.fr

AAP 2019

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une procédure de candidature qui s'effectue en ligne sur le portail e-Synergie

https://portail.synergie.asp-public.fr/e_synergie/portail/SUD

europe.maregionsud.fr

AAP 2019

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Pour vous aider dans votre candidature

- Appels à projets et annexes
- Guides du candidat et du bénéficiaire
- Recueil des opérations programmées
- Supports e-Synergie
- Contacts par mail :
poia@maregionsud.fr
(cgaucherand@maregionsud.fr)

3. Post 2020

Post 2020

Cadre pour l'élaboration du futur PO

- Pas de remise en cause du soutien par le FEDER d'un dispositif interrégional ciblé sur le massif alpin
- Confirmation qu'il y aura une enveloppe FEDER réservée au massif des Alpes *(mais montant non connu)*
- Région SUD reste autorité de gestion de cette enveloppe
- Pas de PO interrégional spécifique mais intégration au PO régional
- Contour du volet interrégional du PO à définir en concertation avec les partenaires et cohérence avec SUERA, CPIER CIMA, CPER, autres programmes européens en cours d'écriture

europe.maregionsud.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Programme 2021 – 2027 / Objectifs stratégiques UE

OS 1 « une Europe plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante »

OS2 « une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention et de la gestion des risques »

OS3 « une Europe plus connectée par l'amélioration de la mobilité et de la connectivité régionale aux TIC »

OS4 « une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux »

OS5 – « une Europe plus proche des citoyens (soutien aux stratégies de développement pilotées au niveau local et à un développement urbain durable) »

europe.maregionsud.fr

Programmation 2021 – 2027 / Modalités d'élaboration

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DEFINITION ORIENTATIONS STRATEGIQUES – 2019

Bilan programmation 2014 - 2020

Diagnostic / Besoins / AFOM

Identification des enjeux stratégiques et des leviers d'action

Identification lignes de partage avec autres programmes Massif (ALCOTRA, Espace alpin)

CONSULTATION fin 2019 - 2020

Groupes de travail avec les acteurs / thématiques & volets, travail avec le partenariat (en concertation avec CIMA, CPER)

Mise en ligne de questionnaires ouverts à tous

17 décembre 2019 : journée de concertation des acteurs du territoire à Marseille

Février-Avril 2020 : Réunions d'informations sur les territoires

SOUMISSION - 2020

Rédaction au format / Présentation à la CE / Discussions/Négociations

OBJECTIF = DEBUT DE PROGRAMMATION EN 2021

europe.maregionsud.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction des Affaires Européennes
Service POIA

Poia@maregionsud.fr

http://europe.maregionsud.fr/

Merci de votre attention!